



Saint-Étienne
Ville créative design

Le 15 février 2024

Maîtres, Mesdames,
Messieurs les Juges Commissaires,
Madame La Procureure,

Nous, Maires des communes d'Amiens et Saint-Étienne, souhaitons attirer votre attention sur la gravité des conséquences de décisions de fermetures des centres COSEM dans nos villes, décisions que semble-t-il, vous êtes sur le point de prendre.

Malgré nos efforts inlassables, nos villes sont ce qu'il convient d'appeler des déserts médicaux, parce que l'objet de carences importantes en matière d'offre de soins primaires.

Le centre de soin pluridisciplinaire du COSEM à Amiens a réalisé plus de 45 000 actes médicaux et dentaires en 2023 et celui de Saint-Étienne plus de 150 000 actes médicaux et dentaires en 2023. Etant donné leur démarrage récent, la pertinence et l'utilité de ces centres ne peut faire l'objet d'un débat tant les chiffres des consultations sont parlants. L'intégration de ces centres COSEM dans nos filières de santé régionales, offre un parcours de soins fondamental et irremplaçable à ce jour.

Ces offres de soins portées par le COSEM sont absolument nécessaires à la prise en charge de premier recours dans nos bassins de population, dont les possibilités ne se résumeraient autrement qu'aux urgences déjà saturées.

Or des plans de continuation concernant la totalité des centres du COSEM (dont Amiens et Saint-Étienne) semblent être entre vos mains et portés par des acteurs dont l'expérience et le sérieux ne peuvent être remis en question. Ils permettraient d'une part de répondre aux besoins de nos territoires en matière de santé et d'autre part, d'éviter le licenciement de 45 personnes à Saint-Étienne et 25 personnes à Amiens, sujet qui nous soucie comme vous pouvez l'imaginer.

Dès lors, nous vous demandons de reconsidérer votre position, et de suspendre les fermetures annoncées pour permettre aux solutions de continuité d'être étudiées prioritairement, tant c'est un enjeu de santé publique pour nos territoires.

Nous interpellons par ailleurs **le Président Monsieur Emmanuel Macron (qui est lui-même issu d'Amiens comme vous le savez), sa ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités Madame Catherine Vautrin, et son ministre délégué à la santé Monsieur Frédéric Valletoux**, en copie de ce courrier, pour appuyer notre demande, et restons à votre disposition pour en échanger.

Veillez agréer, mesdames, maîtres, messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

Brigitte FOURÉ
Maire d'Amiens
1^{ère} Vice-présidente de la Région
Hauts-de-France

Gaël PERDRIAU
Maire de Saint-Étienne